



République Française
Département du LOT
Commune de PUYBRUN
Séance du 21 mars 2026

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 17/03/2026

Présents : 15

Le vingt et un mars deux mille vingt-six, à 15 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Juliette AUDUBERT

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Résultat du vote : adoptée

Présents : Juliette AUDUBERT, Jean-Marc TABARLY, Anne CHANUT-VINCENT, Dominique ROUSSEAU, Sylvie BERTRON, Pierre VINCENT, Patrice VAYSSE, Catherine BATTUT, Pascal COURBET, Véronique LESAGE, Manon PLASSCHAERT, Nicolas MONTBERTRAND, Marie-Alice BORNET, Marina TAVARES, Florian VACHER

Représentés :

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Florian VACHER

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Florian VACHER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet: Délégués au sein du Syndicat Intercommunale SIVU Val'Ecoles - DE_016_2026

Madame la Maire expose aux conseillers qu'en application des dispositions de l'article L 5211-8 du code des Collectivités Territoriales, le mandat des délégués du Conseil Municipal au sein des Comités des syndicats intercommunaux auxquels adhère la commune, prend fin lors de l'installation du nouveau Comité.

Il convient en conséquence de désigner les délégués titulaires et suppléants du Conseil Municipal appelés à représenter la commune au sein du SIVU Val'Ecoles.

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L. 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations.

Madame la Maire demande à l'assemblée que les personnes qui le souhaitent, fassent acte de candidature.

Madame Sylvie BERTRON et Monsieur Florian VACHER sont candidats aux postes de titulaires et **Madame Manon PLASSCHAERT et Monsieur Pierre VINCENT** sont candidats aux postes de suppléants.

Il convient donc de procéder au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret et de désigner :

Délégués titulaires

- Madame Sylvie BERTRON
- Monsieur Florian VACHER

Délégués suppléants :

- Madame Manon PLASSCHAERT
- Monsieur Pierre VINCENT

Date de transmission de l'acte: 30/03/2026
Date de réception de l'AR: 30/03/2026
046-214602294-DE_016_2026-DE
A G E D I

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de TOULOUSE, par courrier (68, rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 Toulouse Cedex) ou par l'application informatique en ligne Télé-recours (accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>) dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Dans le même délai, un recours gracieux peut être introduit devant M. le Maire par courrier (160, Place Grande - 46130 PUYBRUN). Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse au recours gracieux (l'absence de réponse au terme de deux mois valant rejet implicite du recours gracieux).

Ainsi fait et délibéré en mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Président de séance

Juliette AUDUBERT



Le secrétaire de séance

Florian VACHER

A dark handwritten signature, likely of Florian Vacher, written in ink.

Date de transmission de l'acte: 30/03/2026

Date de reception de l'AR: 30/03/2026

046-214602294-DE_016_2026-DE

A G E D I